

---

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET  
RECYCLONS NOS DECHETS ORGANIQUES EN FERTILISANT AGRICOLE

---

**Le pôle de compétitivité Qualitropic lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) à destination des entreprises réunionnaises ayant un projet en cours ou une idée de projet portant sur le recyclage des déchets organiques en engrais ou amendements agricoles.**

Nous avons à La Réunion une grande diversité de biomasses provenant de tous secteurs et qui contiennent des éléments fertilisants, mais qui sont malheureusement non valorisées. On retrouve :

- les effluents d'élevages, principalement les lisiers de bovins et de porcs, qui sans traitement ou sans autorisation d'épandage ne peuvent être utilisés,
- les déchets de l'industrie agroalimentaire comme les déchets de fruits, de viande, les drêches de brasserie, les vinasses de distillerie, etc
- les déchets urbains, en particulier les déchets verts qui représentent le plus gros volume de déchets de ce secteur

En face de cette problématique de gestion des déchets, il y a un besoin du monde agricole en produits fertilisants (amendements ou engrais) pour assurer le rendement de leurs cultures. Aujourd'hui encore, près de 25 000 t d'engrais chimique sont importées.

Pour apporter des solutions à ces deux problématiques, Qualitropic a mis en place la **Commission Fertilisation Organique** qui est un groupe d'experts locaux du milieu agricole et un outil d'appui pour les entreprises ayant un projet s'inscrivant dans une démarche d'économie circulaire pour valoriser les sous-produits organiques de tous secteurs en fertilisants agricoles (Annexe 1). L'objectif pour le pôle est d'accompagner les entreprises dans la réalisation de leurs projets d'intérêt pour le territoire.

Des initiatives locales permettent aujourd'hui d'atteindre en partie cet objectif de réutilisation de nos déchets pour en faire des produits agricoles, mais au vu de la demande des agriculteurs en produits fertilisants, il y a encore des potentialités de développement sur ce marché.

En 2017, le pôle a notamment présenté les résultats d'une étude ciblant 8 technologies de traitement des déchets qui seraient intéressants à mettre à place à La Réunion, afin de faire une première sélection de technologie pour guider les entreprises souhaitant s'impliquer dans cette filière.

Le pôle continue avec ses partenaires de la Commission Fertilisation Organique de soutenir tous projets innovants permettant de valoriser nos déchets en fertilisants organiques en lançant un AMI à destination des **entreprises/associations locales**.

*Alors, si vous avez un projet de développement d'une solution innovante de traitement de déchets, ou si vous avez des gisements de déchets organiques à valoriser, ou les deux à la fois, contactez-nous !*

**Votre interlocutrice : Marina CARRON ; tel : 0262 97 10 88 ; mail : [marina.carron@qualitropic.fr](mailto:marina.carron@qualitropic.fr)**

Les réponses à cet AMI peuvent être soumises jusqu'au **31/08/2018**.

## Annexe 1 : La Commission Fertilisation Organique de Qualitropic

### ***Qu'est-ce que c'est ?***

La commission fertilisation organique est un outil d'émergence et d'accompagnement de projets innovants autour de la valorisation de déchets organiques en fertilisants à La Réunion, créé par le pôle de compétitivité QUALITROPIC en janvier 2015.

### ***Qui la compose ?***

Sous l'égide de QUALITROPIC, la Commission réunit les principaux producteurs et utilisateurs locaux de fertilisants organiques : la Chambre d'Agriculture, la Fédération Réunionnaise des Coopératives Agricoles, l'Armeflhor, le Cirad, TEREOS et Ercane.

### ***Pour qui ?***

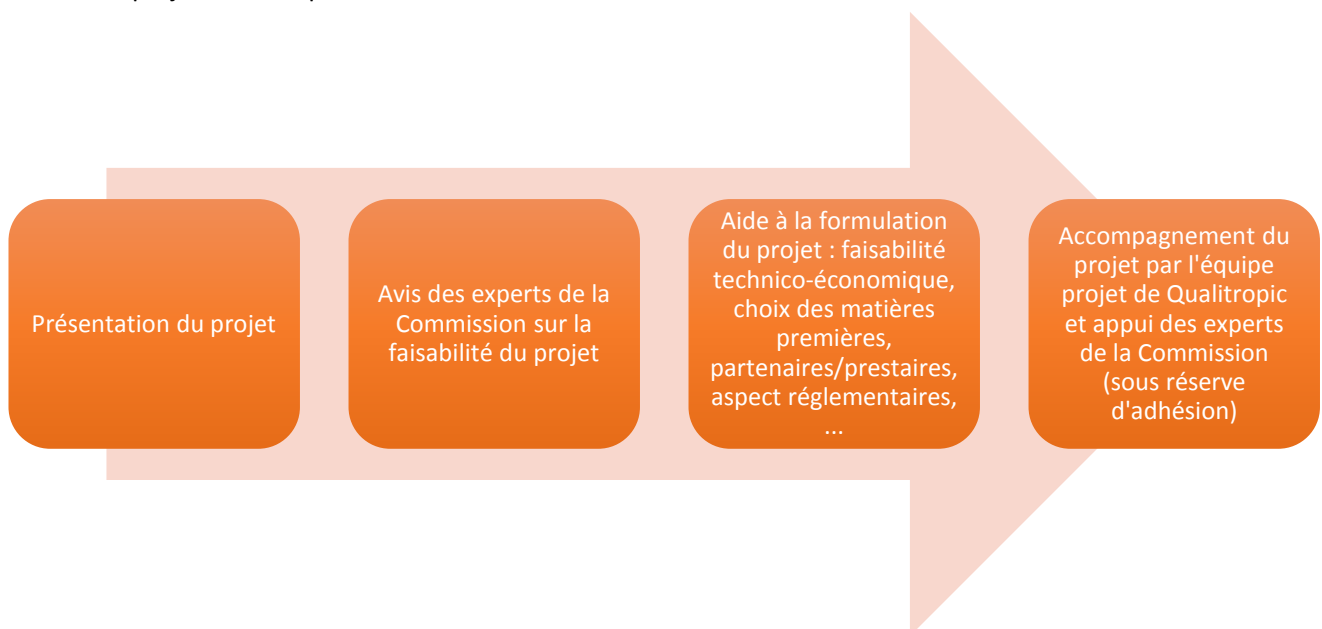
Toute structure ayant une idée de projet sur la fertilisation organique et qui souhaite être accompagnée sur la faisabilité technique, économique, scientifique ou réglementaire.

### ***Quelles sont les conditions ?***

Après un premier examen de la faisabilité de son projet et si le porteur souhaite bénéficier des services de la commission, il lui sera demandé d'adhérer au pôle QUALITROPIC selon les conditions habituelles.

### ***Comment ça marche ?***

Le premier contact doit être pris avec le pôle QUALITROPIC afin de cibler s'il y a lieu de passer par la commission. Ensuite, le projet suivra le parcours ci-dessous :



### ***Et la confidentialité dans tout ça ?***

La maîtrise de la confidentialité fait partie du quotidien de QUALITROPIC. Les experts s'engagent par écrit à respecter la confidentialité des projets accompagnés.

Lors de la première discussion avec le pôle, la possibilité sera offerte au porteur de projet de limiter un périmètre de communication, voire de révoquer les experts avec lesquels il ne souhaite pas partager des informations.

***Qui contacter ?***

Pour tous renseignements supplémentaires ou pour présenter un projet à la commission, merci de vous rapprocher de :

**Marina CARRON**  
**Ingénieure projets**  
**0262 97 10 88**  
**[marina.carron@qualitropic.fr](mailto:marina.carron@qualitropic.fr)**